

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
 » » » 14 » six mois.
 » » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 8 Août 1865

BULLETIN.

On écrit de Berlin, le 6 août : « Voici de bonne source le sens de l'avis émis par les juriconsultes de la couronne. 1^o La maison d'Augustenbourg n'a aucun droit à la succession totale ou partielle des duchés ; 2^o le Grand-Duc d'Oldenbourg n'a de droit éventuel que sur l'héritage de la maison de Gottorp ; 3^o il n'y a de légalité valable que les droits de Christian IX qui ont été cédés à la Prusse et à l'Autriche par le traité de Vienne. »

La Presse de Vienne annonce que dans le conseil des ministres tenu avant-hier, il a été décidé que les concessions offertes par M. de Bloome, marquaient la dernière limite des concessions autrichiennes et qu'on maintiendrait le point de vue où l'on s'est placé jusqu'ici.

On assure que le gouvernement français, consulté avec insistance par le cabinet de Vienne au sujet du désaccord de celui-ci avec la Prusse aurait conseillé la cessation des démarches faites jusqu'ici en vue du rapprochement des deux Etats. M. de Bismarck qui a cherché à isoler l'Autriche aurait réussi de la sorte à isoler la Prusse, d'autant plus qu'il ne semble pas que le gouvernement de St-Petersbourg approuve les desseins ambitieux du cabinet de Berlin.

Des avis de la Vera-Cruz, du 14 juillet, venus par la Havane, donnent des détails sur les opérations dirigées contre Negrete. L'ennemi s'était retiré de Sattillo, à l'exception d'un millier d'hommes qui avaient filé sur Tamalipas.

A la date des derniers avis, le colonel Jeanningros occupait Monterey ; un autre corps français était à Sattillo.

J. REBOUX.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Paris, 4 août 1865.

Monsieur le préfet, les élections municipales sont terminées ; les communes de l'Empire ont renouvelé leurs conseils, et le pays peut, dès à présent, apprécier quel a été le caractère général de cette importante expression du suffrage universel.

Fidèle à la règle qu'elle s'était tracée, l'administration s'est appliquée à maintenir sur tous les points la régularité et la sincérité du vote. Toutes les fois que des questions douteuses se sont élevées, elle n'a pas hésité à les trancher dans le sens de l'exercice le plus large du droit électoral, partout les citoyens ont pu, avec une entière indépendance, produire leurs candidatures, former leurs listes, distribuer leurs bulletins ; partout les facilités qui pouvaient se concilier avec le respect de la loi leur ont été loyalement assurées.

Le pays a répondu, par son attitude et par ses votes, à la légitime attente du gouvernement. Les élections se sont faites avec un calme admirable ; aucun désordre n'a nécessité l'intervention de la force publique pour assurer l'exécution de la loi, ou pour protéger le fonctionnement paisible du suffrage.

En présence de l'épreuve qui vient de s'accomplir, et à laquelle le pays a pris part, lorsqu'un même jour a vu, dans 37,000 communes, plusieurs millions de citoyens se porter au scrutin pour élire leurs mandataires sans que la violence ou la corruption soit venue altérer cette lutte pacifique et loyale, le gouvernement de l'Empereur a le droit de se réjouir ; il peut proclamer, avec un juste orgueil, que la France vit et marche sous l'égide de ces deux principes qui lui ont toujours été si chers : l'ordre et la liberté.

Mais le fait dont je me plains particulièrement à me féliciter avec vous, monsieur, celui que je tiens à signaler à tous et qui a le plus profondément touché le cœur de l'Empereur, c'est que ce calme extérieur n'a été que l'expression du sentiment de concorde qui a considéré les élections dans leur ensemble, en a été le trait distinctif. Un vif désir de conciliation, inspiré par ce bon sens pratique qui domine les théories, a, dans la presque unanimité des communes, guidé les choix sur lesquels se sont réunies les préférences électorales. Si, sur quelques points, des esprits ardents, plus enclins à abuser de la liberté qu'à en secourir le progrès paisible et régulier, ont essayé de fausser le sens naturel de nos institutions et d'entraîner les électeurs sur le terrain politique, ces ten-

tatives sont restées isolées et presque toujours ont été frappées d'impuissance. Partout ailleurs, le débat s'est maintenu dans la sphère des intérêts municipaux, et, malgré la vivacité des dissidences locales, on a vu les électeurs se rapprocher, on les a vus s'offrir et se considérer des transactions réciproques qui ont souvent raillé à une même liste, représentation équitable des tous les intérêts, les opinions d'abord divergentes.

Cette tendance à l'accord, par le sacrifice mutuel des prétentions exclusives, a été le caractère et restera l'honneur des élections de 1865.

Usant de leur droit de citoyens, auquel venait s'ajouter pour eux l'autorité des services rendus, les maires et les adjoints se sont présentés au suffrage des électeurs et leur ont proposé des listes de vote. Il n'a fallu rien moins que l'entraînement de la polémique pour qu'on en soit venu à leur contester l'exercice d'une faculté aussi légitime, que le gouvernement n'avait ni le droit ni le désir de leur refuser.

Mais le pays a pris soin de répondre : dans les chefs-lieux de département, 8 maires seuls n'ont pas été élus ; dans les chefs-lieux d'arrondissement, 233 ont été élus, 23 seulement écartés ; enfin, dans les chefs-lieux de canton, en regard de 1963 maires élus, on n'en compte que 216 qui n'ont pas réuni un nombre de voix suffisant.

Je ne cite que les grands centres : dans le reste de l'Empire, la proportion est encore supérieure aux résultats que j'indique. C'est ainsi que dans l'immense majorité des communes, les électeurs, en maintenant ou en faisant entrer les maires dans le sein du conseil municipal, ont ratifié pour le passé, et devancé pour l'avenir le choix du gouvernement.

Le plus grand nombre des conseillers municipaux ont également obtenu le renouvellement de leur mandat. Dans quelques localités une part plus large a été faite à l'élément nouveau.

Mais, ainsi que le rappelait ma circulaire du 28 juin dernier, les questions locales étaient seules au jeu dans ce débat ; il ne saurait donc y avoir, aux yeux du gouvernement, ni vainqueurs ni vaincus. Accueillons avec le même empressement les anciens et les nouveaux élus : les uns mettront au service des intérêts communs une expérience déjà éprouvée ; les autres, appelés à porter à leur tour la responsabilité des affaires, se pénétreront des obligations qu'elle impose et des principes conservateurs qu'elle inspire.

Que la pensée de conciliation qui a pré-

sidé aux élections, leur survive et se perpétue parmi les conseillers municipaux !

Conviez-les tous, monsieur le préfet, tous sans exception, à s'unir pour défendre les intérêts de la commune dont ils sont désormais les représentants, et à remplir ainsi les devoirs qu'ils ont contractés envers le pays et envers l'Empereur.

Recevez, etc. LA VALETTE.

Le *Moniteur*, dans sa partie non-officielle, contient un très long rapport, fait par M. Mathieu, député au Corps législatif, au nom de la commission chargée d'examiner, sous la présidence de S. M. l'Impératrice, le régime pénitentiaire des jeunes détenus de la Seine.

Ce document remplit plus de douze colonnes. Nous n'avons point la prétention d'analyser, ici, un travail aussi étendu. Nous nous bornerons à en signaler les indications principales.

En somme, la commission avait à juger deux systèmes. Elle les a mis en présence des faits, et, jugeant l'arbre par ses fruits, elle a pensé que celui-là était le meilleur dont les résultats étaient le mieux en harmonie avec le but poursuivi par la société. Ce but, n'est pas l'expiation de délits que n'ont pu commettre des enfants insouciantes d'eux-mêmes ; ce n'est pas la correction, c'est l'éducation de ces enfants que poursuit l'Etat, substitué à la famille indigne ou absente. On veut en faire des hommes, des citoyens utiles. Or, le système le meilleur est celui qui, prenant l'enfant dans sa double nature, physique et morale, au lieu de réparer l'âme du corps, pour ainsi dire, les fortifie l'un et l'autre, et l'un par l'autre. « Il nous a paru, dit en terminant le rapport, que dans la colonie agricole ce double résultat était obtenu. » (Havas).

On lit dans le *Monde* :

« Nos lettres de Rome sont du 1^{er} août. La lettre de notre correspondant ne renferme aucune nouvelle importante de Castel-Gandolfo. On savait seulement que la santé du Saint-Père était excellente et que la cour ferait prochainement une excursion à Frascati, sur l'invitation de la municipalité. »

« Le ministre O'Donnell se dispose à envoyer à Rome, en remplacement de M. Pacheco, un ambassadeur mieux vu du parti qui gouverne l'Espagne depuis la chute du cabinet Narvaez. Mais la nou-

velle de la nomination de M. Bermudez de Castro à ce poste important était regardée, à Rome, le 1^{er} août, comme suspecte. »

« A cette date, l'ambassadeur et les envoyés de Maximilien attendaient encore les instructions de leur gouvernement. »

On écrit de Vienne :

« Lecomte Mensdorff et M. de Bloome sont revenus hier et l'Empereur est attendu demain. On se demande maintenant si notre gouvernement ira plus loin dans la voie des concessions ; pour mon compte, je ne serais pas étonné qu'il en fût ainsi. Mais quoiqu'il arrive, une entente entre les deux cours de Prusse et d'Autriche est presque impossible à moins que notre gouvernement ne consente à laisser faire la Prusse dans les duchés. Le bruit court, je ne sais sur quel fondement qu'on reprendra les négociations et que M. de Bloome retournera à Gastein. »

On écrit de Washington, le 25 juillet :

« On aurait tort de craindre aucun acte hostile de la part des Etats-Unis envers Maximilien au Mexique. Le Trésor des Etats-Unis est en trop mauvais état pour que le gouvernement puisse songer à une guerre étrangère. Cet on dit que 25,000 hommes de nouvelles troupes vont être envoyées à Shératon, s'explique facilement ; elles sont destinées à remplacer un plus grand nombre de soldats dont le temps de service expire ayant la fin d'août. Tout fait espérer que la neutralité la plus stricte continuera d'être observée, du moins en ce qui regarde l'Empire. »

Le choléra qui sévit à Smyrne avec une certaine intensité n'est pas encore en voie de décroissance. Pendant le mois de juillet le nombre des décès a constamment augmenté ; il se maintient aux dernières nouvelles au chiffre de 25 à 35 par jour. Ce sont les Juifs qui, jusqu'ici, ont le plus souffert, mais il est à craindre que l'épidémie en raison des conditions sanitaires déplorable de la ville ne s'étende bientôt aux Grecs et aux Européens. Une émigration nombreuse a heureusement diminué l'encombrement excessif qui était une source nouvelle de danger.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 9 AOUT 1865

N° 22

LE ROMAN

D'UN

HÉRITIER

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE VIII.

DEUX NOUVELLES CONNAISSANCES.

(Suite.)

En prononçant ces mots, Mlle Flore regardait attentivement Robert, curieuse de voir l'effet qu'elle produisait. Robert venait de s'apercevoir que le nœud de sa cravate était défilé, et la renouait tranquillement. La belle Flore remarqua ce signe d'indifférence, et continua cependant sa période, mais avec un peu moins d'assurance :

« Voir les grandes scènes de la nature, les cimes des Andes et de l'Himalaya, les immenses fleuves et les forêts vierges de l'Amérique, les îles de corail de l'Océanie, les îles des mers de l'Inde, dont les plantes aromatiques parfument au loin les airs ;

observer la physionomie, étudier le caractère, les mœurs des diverses races humaines, et porter le flambeau de la civilisation parmi les peuplades sauvages, c'est l'œuvre, c'est le privilège, c'est la gloire de l'homme. Nous autres, pauvres femmes, nous devons nous résigner au silence, à la monotonie de la vie sédentaire.

— La vie sédentaire, répliqua Robert, a bien aussi ses agréments.

— Vous avez raison, répartit vivement Mlle Flore qui, n'ayant pas eu de sa première cantilène le succès qu'elle en espérait, saisit avec empressement cette nouvelle cord. La vie sédentaire a ses devoirs. L'accomplissement d'un devoir réjouit le cœur, et la solitude est bonne à ceux qui s'y retirent avec une douce pensée d'affection et de poésie.

Heureux qui, s'écartant des sentiers d'ici-bas, A l'ombre du désert, allant cacher ses pas, D'un monde dédaigné secouant la poussière, Efface encor vivant ses traces sur la terre, Et dans la solitude, enfin enseveli, Se nourrit d'espérance et s'abreuve d'oubli.

« Vous connaissez sans doute ces vers d'une jeune poète, qui vient de se révéler au monde par de sublimes inspirations ?

« M. de Lamartine ? Oui. J'ai ses Méditations, c'est-à-dire, je les avais. Ma sœur me les a sournoisement enlevées pour les relire à elle toute seule, comme une egoïste qu'elle est.

— Vous connaissez la première pièce de son recueil qui a pour titre : *L'Élolement et les Stances au golfe de Baïa, et le Lac* :

O lac, l'année à peine a fini sa carrière.

Quelle musique ! Quelle délicieuse musique qui pénètre jusqu'au fond de l'âme et la transporte et la berce dans une atmosphère idéale, entre ciel et terre ! Ne croyez-vous pas, monsieur, que M. de Lamartine est supérieur à Horace, à Virgile, à Pétrarque et à ce poète anglais qui fait aussi beaucoup de bruit, et qu'on appelle Byron ?

— Je ne sais, mademoiselle, répondit Robert que toute cette effervescence d'idées géographiques et lyriques étonnait et embarrassait. Mon faible savoir littéraire ne me permet pas d'établir une comparaison entre ces divers poètes. Je pense tout simplement que chacun d'eux a son mérite particulier.

Au ton avec lequel le jeune officier prononça ces paroles, Mlle Flore comprit qu'elle avait encore fait fausse route, et tout à coup baissant la tête, comme si elle reconnaissait sa témérité, elle dit d'un ton modeste, en s'appliquant cependant une épithète à laquelle il ne lui était pas possible de renoncer, l'épithète de jeune : « Vous devez être surpris qu'une jeune fille, qui n'a jamais quitté sa province, ose aborder ces hautes questions de poésie et de navigation ? Que voulez-vous ? J'aime l'étude et je me laisse aller aisément au

plaisir de parler de mes occupations favorites. Mais je sens que j'aurais besoin d'être dirigée dans mes lectures. J'aime surtout les livres de voyage. Vous devez savoir quels sont les meilleurs, et si vous voulez bien m'aider de vos conseils...

— Autant que je le pourrai, très-volontiers, répondit Robert, touché de cette humble demande. J'ai même, à Saulnes, une collection de récits de voyages que mon père avait eu la bonté d'acheter pour moi et que j'ai agrandie. J'y choisirai, et vous y choisirez vous-même les volumes qui pourraient vous intéresser.

— J'ai déjà lu, reprit Mlle Flore, les ouvrages de Cook, Bougainville, Lévaiant, Bruce, Niebuhr...

Elle allait continuer cette nomenclature, où de nouveau reparaisait une de ses vanités, quand elle fut interrompue par le retentissement d'une voix sonore, chantant, près de la maison, un des refrains populaires de Désaugiers :

Quand on est mort, c'est pour longtemps,
Dit un vieil adage
Fort sage,
Employons donc bien nos instants,
Et contents
Narguons la faux du temps.

« Ha ! c'est mon fils, s'écria M. Fliteau en riant. Quand il nous a quittés quelques instants, c'est par de telles drôleries qu'il nous annonce son retour. Avec lui, on ne peut guère tomber dans la mélancolie. »

C'était, en effet, M. Victor. Il entra d'un air joyeux et d'un pas délibéré, le chapeau sur l'oreille et le cigare entre les lèvres. A l'aspect de deux figures inconues, il sembla un peu confus de sa brusque entrée, mais immédiatement il reprit son aisance accoutumée, jeta son cigare dehors, et salua. Sans être ce qu'on appelle vulgairement un beau garçon, il avait une agréable physionomie et une grâce naturelle dans les mouvements. Son père lui témoignait une prédilection particulière. Sa sœur, parfois, en était jalouse et parfois aussi elle se pignait que son frère cadet n'eût point pour elle, pour son instruction, pour ses études, tout le respect qu'il devait avoir. Mais quand il la voyait bouder, il se mettait à plaisanter, gaiement avec elle : « Est-ce que tu te moques de moi ? lui disait-il ; est-ce qu'en nous voyant l'un à côté de l'autre, on peut s'imaginer que tu es l'aînée, et que je suis le cadet ? N'est-ce pas moi qui représente le droit d'aînesse par ma grosse, robuste figure, et n'est-ce pas toi qui es obligée de me respecter et de m'obéir, puisqu'il est écrit dans un livre de morale :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

D'autres fois, il lui disait : « Tu vois bien que je suis ton humble toutou, puisque tu m'emploies sans cesse à aller chercher les livres, ou les autres choses dont tu as besoin, puisque, quand tu parles,